L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureau : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE, 8 NOVEMBRE 1885.

LA VIE MILITAIRE EN FRANCE.

La barbe dans l'armée.—Soyons rois et soldats.—Royale moustache et moniche.—Le roi barbier.—Comment on mange dans la 10e compagnie d'artillerie.—Un ordinaire confortable.—A la guerre comme à la guerre.

Le ministre de la guerre est en train d'accomplir, sans bruit, une véritable révolution ; des bureaux de la rue Saint-Dominique est sortie une circulaire que les commandants de corps d'armée ont lue avec stupéfaction et que les archivistes n'ont enregistrée qu'à regret. Est-il question d'un nouveau mode d'avancement ou de l'unification des soldes ? Tous les lieutenants vont-ils devenir commandants ? Tous les capitaines vont-ils émarger au budget comme s'ils étaient maréchaux de France ? En vérité, la réforme que prépare M. le général Campenon est d'aspect plus modeste. Il s'agit seulement d'autoriser désormais le port de la barbe dans l'armée.

Le simple affaire serpentant ! Car, si la coquetterie des officiers s'accommodât à merveille de cette nouvelle mode, la routine proteste, se lamente et s'insurge, et chacun sait qu'elle est encore toute-puissante dans notre bon pays de France. Ne savons-nous pas été si bien élevés dans le respect des traditions que nous professons même une dévotion exagérée pour les moindres habitudes de nos pères. L'uniforme et la barbe s'excluent ; nous en sommes persuadés, et je doute que les officiers eussent nombreux qui profiteraient de la permission que le ministre doit leur octroyer en guise d'étrennes.

Ce n'est pas, à vrai dire, que le soldat français n'ait jamais porté la barbe ; à l'heure où nos drapeaux flottaient sur le champ de bataille de Bouvines, des soldats barbus marchaient à l'avant-garde de nos armées. Nos aïeux gaulois répandaient dans leurs longues barbes des flots de poudre d'or. C'était une façon comme une autre d'honorer le soleil dont ils saluaient, enthousiastes, l'apparition radieuse sur les cimes lointaines. Un érudit a découvert, il y a quelques années, que la barbe était d'origine étrangère ; mille ans plus tard, le comte de Bonneville, pendant que le bourreau coupait ses cheveux, frisait du doigt sa moustache soyeuse : "Mon fils, lui dit alors l'évêque de Nevers, qui l'assistait à ses dernières moments, il ne faut plus penser au monde, et je vois bien qu'vous y pensez encore."

M. de Bouteville obtint au moins de conserver ses moustaches jusque sur le billot.

Il ne faudrait pas croire, toutefois, que la corporation des barbiers remonte à la plus haute antiquité. Quand un gentilhomme était sacré chevalier, c'était un seigneur—excusez du peu !—qui le ravait. Singulière accolade que celle du blaireau ! Les jeunes gens n'étaient rasés d'ailleurs qu'à la veille d'une prise d'armes.

Henri Ier, pour éviter sans doute une désagréable occupation aux nobles de son entourage, conserva tout à la fois la barbe et la moustache. Les soldats eurent alors cet air patriarcal que nous avons tant admiré depuis lors dans quelques légions étrangères.

Mais, où la moustache fut réellement en vogue, c'est à l'époque où les bandes aventurières de Louis XII et de François Ier furent revenues d'Italie, rapportant, outre des tableaux, des corps élancés des artistes prisonniers d'un talent merveilleux, toutes sortes d'habitudes plus ou moins avantageuses ; ce furent d'abord des manières de langage inusitées jusque-là, puis des chapeaux ornés de plumes gigantesques, enfin, pour les hommes, certaine forme de moustache qui prit le nom de barbe à l'escopette." D'autres routiers, revenant de Hongrie ou d'Espagne, inaugurent les moustaches à la turque et les "croc." Les rois eux-mêmes ne dédaignaient pas de si futiles distractions, et Tallemant des Réaux raconte que Louis XIII s'arisa, un jour, de tondre lui-même la barbe à tous ses officiers, et de ne leur laisser qu'un petit toupet au menton. On fit alors cette chanson, que cite M. Désiré Lacroix, d'après les documents du temps :

Hélas ! ma pauvre barbe,
Qu'est ce qui t'a fait ainsi ?
C'est le grand roy Louis,
Twelziesme de ce nom,
Qui a toute charbé sa maison !

La chanson est médiocre, mais l'histoire est au moins originale. Le roi barbier ! C'est mieux encore que le tailleur de pierre. Il semblerait ridicule aujourd'hui qu'un chef d'Etat employât ses loisirs à seulement régler des questions comme celle du port de la barbe ; comme on voit de tout, Louis XIII faisait mieux encore : il décrétait d'abord, ramassait ensuite gratis lui-même, et la société prenait exemple sur le souverain : "J'ai bonne opinion, écrivait, en 1640, l'auteur anonyme des *Eréncants de l'éducation*, d'un jeune gentilhomme curieux d'avoir une belle moustache. Le temps qu'il passe à l'ajuster et à la redresser n'est point du tout du temps perdu ; plus il l'a regardée, plus son esprit doit être nourri et enrichi d'idées mâles et courageuses."

L'histoire de la moustache est longue et fertile en incidents curieux. Louis XIII avait fini par adopter "la royale", dont il est inutile de faire la description, puisque nos officiers la portent encore aujourd'hui. Louis XIV, au début de son règne, avait conservé les traditions de son prédécesseur ; on se battait alors dans la Flandre et sur le Rhin ; le roi vivait dans les camps. Plus tard, quand l'influence de Mme de Maintenon l'eut emporté, quand, pour expier ses fautes, le souverain signa la révocation de l'Edit de Nantes, toute frivolité fut sévèrement bannie de la cour. La panne moustache, victime innocente des orages politiques, fut de nouveau proscrite. Rasée du sommet des cheveux jusqu'au bas du menton, le Roi-Soleil et ses conseillers ressemblèrent alors à des moines ; et c'est peut-être l'ambition qu'ils avaient nourrie au fond de leurs âmes troublées par l'approche de la mort.

L'armée fut moins obéissante que l'antique immédiat du roi ; on eut beau expédier dans les camps éloignés de jeunes seigneurs, frais émoulus de quelque collège, les vieux soudards de Turenne, qui servaient sous Catinat, continuèrent à friser leurs moustaches jusqu'en la présence du roi, Jean Bart, assure-t-on, fumait bien sa pipe dans les fastueux salons de Versailles !

Citons quelques dates : Le règlement du 21 février 1767 défend de orer la moustache—elle était ressuscitée depuis la mort de Louis XIV—et, pendant la Révolution, aux heures tragiques des premières guerres d'indépendance, il se rencontre un bureaucrate impassible qui fait signer au citoyen ministre un ordre en vertu duquel "les grenadiers ont seuls le droit de porter moustache". Cet ordre —est-il nécessaire de le dire ?—ne fut jamais respecté par les soldats de Jemmapes et de Fleurus. Avec l'Europe sur les bras, ils avaient comme l'exprime une locution populaire énergique, "bien d'autres chats à fouetter". Sur le Rhin comme sur l'Adige, en Belgique comme dans les Apennins, les révolutionnaires n'avaient ommené dans leurs rangs ni barbier ni cuisinier, mais rien que des soldats. On sait comment ils se nourrirent ; quant à la barbe, ils ne négligèrent à la garder tout entière ; et c'est parmi ces vétérans que Bonaparte recruta la garde consulaire, composée tout entière de sapeurs ornés de barbes gigantesques.

L'empereur conserva plus tard la barbe aux corps d'élite de son armée ; ceux des autres qui s'étaient signalés dans quelque bataille mémorable obtenaient de conserver des favoris ; cette récompense avait le mérite de ne pas grever le budget de l'empire. En tout cas, ces différentes prescriptions furent scrupuleusement respectées jusqu'en 1813. Quand il fallut appeler sous les drapeaux les conscrits de seize et dix-sept ans, le règlement concernant le port de la barbe fut nécessairement violé. Un chanoinonier disait à propos des jeunes gens enrôlés :

Ils n'ont point la barbe au menton,
Ils font la barbe à tout le monde.

Ce couplet est daté du lendemain de la victoire de Bautzen ; on le chantait à Paris le jour de la bataille de Leipzig, alors qu'il avait déjà cessé d'être vrai.

Aujourd'hui, c'est l'ordonnance royale du 2 novembre 1833, à peu près intactuellement reproduite dans un document plus récent, qui fait loi ; j'en cite le texte littéral :

"Les cheveux des officiers, sous-officiers et soldats sont coupés courts, surtout par derrière ; ils ne forment jamais de touffes ni de boucles. La barbe ne dépassera pas la hauteur de la bouche, et ne doivent pas se joindre aux moustaches. Les moustaches ne doivent être ni cirées, ni graissées. Il est défendu de laisser pousser la barbe sous la lèvre inférieure."

On en prend, on en laisse ; tel capitaine, qui a servi dans l'ancienne garde, cire encore ses moustaches et cambre sa taille dans un dolman où l'œil vigilant du colonel ne reconnaît pas la coupe réglementaire ; qu'importe ces petites licences, puisque ainsi bien c'est maintenant la barbe qui réunit les suffrages ! Tous sapeurs !

"Quand le soldat mange, il marche", disait Napoléon. Hélas ! il mange trop souvent mal et l'entrain ne suffit pas à l'homme qui n'a garni son estomac que d'un maigre bouillon où nagent quelques os dégarnis. A proprement parler, il n'est point de problème plus intéressant que celui-là, car tous les Français pensent aujourd'hui par la caserne, et, si je ne réclame pas une augmentation du budget de la guerre, je voudrais qu'on utilisât pour le mieux les ressources disponibles. J'entends bien que l'ordinaire du régiment ne saurait ressembler aux menus savants et compliqués de nos restaurants à la mode. Dans les corps d'élite, où le soldat touche une paye supérieure, c'est à peine si l'on prélève un franc par jour pour la cuisine. Qu'en pensent nos ménagères, dont les doléances accusent l'augmentation permanente du prix des denrées ?

Si le militaire n'est pas riche, il est actif, laborieux, ingénieux ; que l'on fasse appel à son concours, il découvrira bien vite quelque expédient, et, s'il ne réussit pas à transformer le bœuf bouilli en faisan rôti, au moins obtiendra-t-il une nourriture saine.

A la caserne, ce n'est pas tant ce que l'on mange qui désespère les délicats : c'est bien plutôt la façon dont on mange. Un tour aux cuisines n'est pas pour encourager les estomacs récalcitrants. N'entrons pas dans les détails. Restons sur le seuil. Les autres où des hommes vêtus de blouses malpropres remuent des mets informes dans des chaudières mal nettoyées. Dirigeons-nous plutôt du côté de Vernon et pénétrons dans le bâtiment qui sert de caserne aux ouvriers de la 10e compagnie d'artillerie.

Ce ne sont certes pas des millionnaires ; ils sont 244 qui vivent en commun et le budget de leur cuisine n'a pas dépassé, en 1884, la somme totale de 63,000 fr. ; nous voilà déjà bien loin d'un franc par jour ! Est-ce vous curieux cependant de connaître le menu des dîners repas auxquels nous avons assisté ? Le voici :

DÉJEUNER.

Soupe à l'oignon.
Bœuf rôti.
Salade de pommes de terre.

DINER.

Mouton rôti.
Haricots.
Salade.
Fromage.

On mangeait mieux chez Lucullus, mais on dîne bien plus mal dans la plupart des casernes de France. C'est une compensation. Puis — et ceci nous paraît encore plus important — les officiers de Vernon possèdent une table qui leur sert de réfectoire ; c'est là que les tables sont dressées, que le couvert est mis matin et soir. Ils ne s'assoient pas sur leurs lits pour avaler, le plus vite possible, le contenu d'une gamelle peu engageante ; ils mangent posément, lentement, à leur aise.

Et comment le capitaine de la 10e compagnie a-t-il obtenu ce résultat ? Sans bourse délier ; il s'est contenté de réclamer le concours actif de chacun ; les tables ont été construites avec des planches de rebut qu'on a recouvertes d'une couche de peinture ; les cuisiniers font de fréquentes visites au lavoir le plus proche, et les sous-officiers, qui vont au marché, discutent les prix d'achat avec une ténacité que leur envieraient de vieilles cuisinières. J'ajoute que l'anse du panier ne danse jamais ; on y veille.

Voilà la recette ; elle est bien simple ; je me permets de la recommander à l'attention de tous les officiers de l'armée.

(Extrait du *Temps* de Paris, du 17 oct.)

Il n'est pas toujours agréable de faire connaître à autrui son métier, surtout lorsque ce métier consiste à trancher les têtes que la justice a désignées.

Un des aides de M. Deibler se trouvait, l'autre jour, en wagon, revenant de Riom, et une conversation s'était engagée avec un des voyageurs de son compartiment. Ce dernier en vint à demander à son interlocuteur quelle était sa profession.

—Je suis dans la "bourreaucratie", répondit le sous-exécuteur.

L'autre crut avoir entendu bureaucratie, et on parla d'autre chose.

Pendant de longues années, il y a eu, dans l'armée autrichienne, un régiment de cavalerie qui se distinguait des autres non à cause de ses moustaches, mais au contraire, parce qu'il avait le privilège exclusif de n'en point porter.

C'était une tradition de la guerre de Sept-Ans. A la bataille de Kolliu, le vieux maréchal Daûn voyant ses troupes plier devant les Prussiens, songeait déjà à ordonner la retraite, lorsque le colonel d'un régiment de dragons vint lui demander l'autorisation de charger.

Un général battu est rarement de bonne humeur, et Daûn ne l'était même pas dans le succès. Le régiment dont on lui offrait le concours était d'ailleurs composé de recrues presque toutes imberbes. "Que voulez-vous que je fasse de vos blancs-becs ?" s'écria-t-il. Cependant, sur l'insistance de l'officier, il consentit à la charge : " Mes enfants, cria le colonel à ses soldats, on ne compte pas sur vous, parce que vous êtes des blancs-becs !" Un frémissement courut les rangs. Le colonel leva son sabre, et l'on partit.

Quant on revint, bon nombre des "blancs-becs" étaient restés sur le champ de bataille, mais les Prussiens étaient en pleine retraite. C'est pour perpétuer le souvenir de ce fait d'armes que Marie-Thérèse décida que les soldats de ce régiment ne porteraient jamais, ni moustache ni barbe.

On va entreprendre de grands travaux à Etretat, France, et l'ouvrage sera loin d'y manquer cet hiver.

Ces travaux, utiles au premier chef, ont pour but l'amélioration de l'hygiène publique, et l'assainissement de la plage.

Actuellement, les eaux pluviales et ménagères viennent se déverser au milieu des bains, répandant des odeurs désagréables et malsaines dont la colonie étrangère se plaint à bon droit pendant l'été, dont les habitants souffrent pendant le reste de l'année, et qui donnent forcément lieu à de fréquentes contraventions.

Recueillir les eaux pluviales et ménagères et les envoyer, soit en aval, soit en amont, assez au large pour qu'elles puissent être emportées par le courant : tel était le problème à résoudre.

Le côté sud ou aval a dû, tout d'abord être écarté, parce qu'il ne présente que du galet, tandis qu'on rencontre, au nord, à l'amont, un rocher très favorable à la construction d'un canal souterrain.

L'égout collecteur, qui se raccordera avec l'aqueduc actuel situé place Victor-Hugo, se dirigera donc vers le nord, en longeant les maisons de la plage sur un parcours de 1,500 mètres jusqu'à l'escalier des Roches-Blanches. Là, il pénétrera sous la falaise d'amont par un tunnel long de 300 mètres, qui ira ainsi jeter de l'autre côté de la falaise les eaux malsaines et nauséabondes que le courant du large se chargera d'emporter.

A Paris, le montant des dégrèvements pour cause de vacances de maisons, qui était de 491,830 francs en 1883, a été élevé brusquement pour 1884 à 812,829 fr.

Le nombre des déclarations de vacances, qui était, en 1883 de 13,285, a atteint pour l'année 1884 le chiffre de 20,871, soit une augmentation de 7,586.

Il faut remonter à l'année 1877 pour trouver un nombre de déclarations de vacances supérieur (25,097) à celui de 1884, et il y a lieu de supposer que ce nombre sera, en 1885, plus élevé encore qu'en 1884.

En effet, d'après les relevés des agents des contributions directes, il existait à Paris 42,000 appartements non loués ; 42,000 logements sur 75,000 immeubles, c'est une assez jolie proportion.

Cette proportion vient encore de s'augmenter. On calcule, en effet, que pour le terme d'octobre, le chiffre des déménagements a dépassé de 1,450 environ celui des emménagements. Cela veut dire que 1,450 familles ont quitté Paris pour se retirer, soit en province, soit dans les communes de la banlieue.

Rien ne sert de courir, il faut partir à temps.

C'est tout simplement idiot !
Mais ça amuse les enfants.

Le *Journal des gratifs* est supprimé.

On sait qu'il avait pour spécialité de publier les noms de tous les individus protestés.

En apprenant la disparition de ce canard, un bohème de mes amis a eu une exclamation typique.

Il a dit :

—C'était le seul journal qui daignât s'occuper de moi !

La mort du député Lorois laissera nombre de regrets dans le parti monarchique.

On nous raconte à ce propos l'anecdote suivante :

Pendant le 16 mai, M. Lorois va passer une dizaine de jours à Vannes, manda par le chef d'un groupe républicain.

Il se présente à dix heures du soir.

Le maître de la maison donnait un bal.

M. Lorois était en habit.

—Qui faut-il annoncer demande le domestique.

—M. Lorois.

—Pardon, reprend le valet, j'ai mal entendu.

—Lorois ! répète un peu brusquement le visiteur.

Alors le domestique, troublé :

—Le roi !

Vous jugez de l'effet parmi les invités.

Un instant, ils crurent tous à la venue du comte de Chambord.

A deux heures de l'après-midi, MM. Camille Doncet et Ludovic Halévy continuaient le grand-duc Alexis à une séance académique.

Le grand-duc a longuement interrogé un membre présent sur le fameux dictionnaire et manifesté l'intention d'en emporter une belle édition.

On a promis de lui en offrir un exemplaire dans une cinquantaine d'années.

Le grand-duc a répondu avec beaucoup d'à-propos :

—Ne vous pressez pas pour moi, je vous en prie.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on se plaint de voir de certains sociétaires s'occuper de politique.

En 1815, un d'eux publia une feuille volante intitulée : *Des armes et du courage !*

L'opuscule fut tourné en ridicule par un marchand qui le criait ainsi :

—Des armes et du courage..... pour un sou !

Fleury était bonapartiste outré.

Quand il joua *Tartufe*, le public crut devoir siffler le politique.

Fleury fut crâne, car, s'avançant sur la scène :

—Messdames et messieurs, dit-il, je représente ici Tartufe ; ayez, je vous prie, la bonté de permettre que je m'acquitte de mon devoir. Si demain quelqu'un désire me parler en particulier, je demeure rue Traversière, No 23.

Toto interroge son père :

—Papa, qu'est-ce que c'est qu'un veau ?

Le papa, très embarrassé :

—Heu..... c'est un trait..... qu'on lance..... en partant !

Au commencement du siècle, en Turquie, les parasites formaient une corporation avouée, même protégée par l'Etat, et dont le règlement était déposé aux archives.

Puisque le *Jeu électoral* est à la mode, faisons comme les autres.

Voici ce que nous donnent les trente-quatre candidats élus aujourd'hui :

Germai	N	Casse	
Bar	O	det	
H	U	de	
Lai	S	ant	
Clémence	A	u	
Re	U	illon	
Lecr	V	ix	
Bonr	E	eville	
Pa	L	ay	
De Héré	L	la	
Br	E	lay	
Pi	S	hon	
Roque de F		ilol	
	D	reyfus	
For	E	st.	
Ca	C	elinat	
Mich	O	lin	
La	U	essan	
Guyo	V	(Yves)	
Canta	E	rel	
L	R	font	
Allain-Tar	T	é	
Ville	S	erve	
P	A	rin	
Bas	L	y	
M	A	ret	
Paul	G	ert	
M	E	thé	
Dela	N	tre	
F	E	ry	
Raspa	R	allet	
	A	efforte	
Fréhau	L	t	
Roch		fort	

Nous avons décidément gagné la bataille.

Prenons maintenant la liste réactionnaire et voyons ce que cela nous donne :

He	R	vé	
R	I	ant	
Carc	E	nac	
Bi	N	der	
Cassag	E	ac	
Kell	S	er	
Rou	E	set	
De Roy	T	r	
Ma	A	tin	
Bar	L	holoni	
Bou	U	et	
D'Herb	M	lot	
La Ro	O	befoncauld	
Ler	C	lle	
D	O	val	
Be	N	ougé	
G	S	lloux	
De	E	il	
Coch	I	n	
Dal	L	oz	
Du	T	faure	
Gam	A	rd	
De Pado	I	e	
Louve	R		
Des	E	atys	
C	S	lle	
Savon	E	é	
Fromen	M	Meurice	
Du Barra	E	l	
Bar	N	ot	
More	T	u	
Vachero	E		
God	M	lle	
Hausse	E	aut	
Dele	N	ouvé	
Delafo	T	se	

Rien ne sert de courir, il faut partir à temps.

On est en France en pleine floraison d'almanachs. Le nombre s'en est singulièrement augmenté depuis le temps où *Mathieu Laensberg* régnait sans rival. Vers 1810, le véridique almanach n'existait seul, et encore ses prédictions étaient-elles contrôlées par qui de droit, et modifiées par les nécessités de la politique.

Entre autres bagatelles, l'éditeur du *Laensberg* avait prédit une grande peste pour 1811. Le fléau ne fit que éclater à Rome. Colère du directeur de la librairie. Il fait appeler l'éditeur :

—Comment, malheureux, vous mettez la peste à Rome ?

—Mais Dieu, monsieur le directeur, il faut bien que je la mette quelque part. On nous passe tous les ans une peste. L'année dernière, je l'avais mise en Espagne. Maintenant, c'est le tour de l'Italie.

—Mais vous ignorez donc que Rome vient d'être réunie à l'empire. Quel brouillon vous êtes !

—Monsieur le directeur, je suis un pauvre père de famille. Cet almanach est ma seule ressource. Comment vivrais-je si vous n'ôtiez ma peste ?

Ici, le directeur s'attendrit :

—Eh bien, envoyez la peste autre part.

—Puis-je la mettre à Hambourg, monsieur le directeur ?

—Je n'y vois aucun inconvénient.

L'éditeur s'en alla, content, quand il s'entendit rappeler par la fenêtre :

—Monsieur, hé ! monsieur, écoutez donc !... Mettez votre peste à Saint-Pétersbourg !... Toute réflexion faite, ce serait beaucoup plus convenable.

Le directeur venait de penser à la réunion des villes hanséatiques et à l'imminence de la campagne de 1812.

On a souvent reproché à ce pauvre Poisson du Tarrail les lapsus baroques qui lui échappaient dans la hâte de l'improvisation.

Le hasard a fait trouver à M. Pierre Véron, qui flânait sur les quais, quelque chose qui éclipse même l'immortel : "Sa main était froide et visqueuse comme celle d'un serpent."

Ecoutez plutôt ce que nous en dit notre confrère. C'est, s'il vous plaît, dans un livre "couronné par l'Académie" qu'il a fait la trouvaille !

On est en pleine nuit. Deux hommes qui traversent une forêt causent. Un troisième, embusqué, écoute leur conversation. Et soudain, au milieu de la scène, cette phrase mémorable de l'auteur : "Un gros nuage qui passe devant la lune l'empêcha d'entendre le reste !"....

Il est certain que cette bourde, couronnée par l'Académie, dépasse tout.

Le prince de Galles fume plus de quarante cigarettes par jour ; il en fume même pendant son dîner, entre chaque plat.

En Autriche, les hôtes du prince s'ingénient à lui fournir les cigarettes les plus fines qui soient au monde

Au dîner qui lui fut à cet effet offert récemment au Casino national de Hongrie, on a offert des cigarettes roses au royal invité, qui en a présenté à son tour à ses voisines de table, la princesse Louise de Cobourg et la comtesse Esterhazy. Ces dames ont accepté avec empressement et ont fumé comme des hommes.

Il est probable qu'en Angleterre, et surtout devant la reine Victoria, ces dames n'auraient pas osé se livrer à semblable exercice.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi, 7 novembre 1885

COMPTOIR D'ÉCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

	Echanges.	Balances.
Jusqu'ici cette semaine.....	$1,381,333 00	146,456 00
Même temps la semaine dernière..	1,762,183 00	207,040 00

ARGENT AMÉRICAIN.

Argent américain (étalon..... au par
(trade dollar). $2[illegible]
Prix de l'argent en lingots à
Londres..... 47[illegible]

MONNAIE ÉTRANGÈRE.

Dollar mexicain.....	80	
Pièces de 5 francs.....	30@	
Pièces de 20 francs.....	$3,80@	3.90
Souverains.....	4,80@	4.95
Pièces de 10 thalers.....	7,50@	4.95
Doublons espagnols.....	15,40	
Doubloons putrides.....	15,35	
Doublons mexicains.....	15,40	
Pièces de 20 pesos mexicains.	19,40@	19,40
Or de l'Amérique du Sud.....	80s par peo	
20 marcs prussiens.....	4,60@	4,74
Or de la Californie.....	7 80@	8 00
Or américain, poids léger.....	95@	97
Or américain, mutilé.....	5 0[illegible]@	décompte

MARCHÉ MONÉTAIRE.

L'argent est en bonne demande et stable.
Prêts sur demande : aux banques 7 à — pour cent ; en dehors des banques, 8 à 7 pour cent.
Les taux d'escompte par un sont comme suit :

Papier de commerce exceptionnel.	8 pour cent
Papier A1.....	7@8 "
Prêts sur garanties collatérales..	5@7 "
Hypothèque A1.....	7@8 "

CHANGE.

REICHMARKS—Commercial 94⅝
LIVERLING est calme.
eCommissement de navire A1 clear..... 480¼@ 481¼
eChange sur la Nouvelle-Orléans..... 483
Les FRANCS sont calmes.
eFrance de commerce..... 5,25 @5,24⅜
eTraite de banque..... nom.
eBelxante fours.
La CHANGE A VUE SUR NEW YORK est calme.
Traites de commerce $1 25 à 1 00 d'escompte par $1,000.
Les banques tirent des chèques nominaux au pair.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Bureau à 11 A M.

20 actions du Crescent City RR.....	@ 76½
7 do.....do.....	77
$5,000 Louisiane 4s.....	94
5,000 Bons à prime.....	93½

Bureau à 2 P. M.

10 actions du La Ice Manfg Co.....	13
$780 Bons à prime.....	93½
5,000.....do.....[buyer next week]	93¼

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur au par	Offre de	Demande de
Canal & Banking Co.....	100	126½	....
Citizens.....	100	29	45
Germania National.....	100	130	137½
Germania Savings.....	100	127½	140
Hibernia National.....	100	128	....
Louisiana National.....	100	112½	119
Metro. Loan & Savings.....	100	112½	120
Mutual National.....	100	....	....
N O National.....	100	271	....
People's.....	50	54	....
State National.....	100	....	....
Union National.....	100	....	....
Whitney National.....	100	105	....
Compagnies d'assurance.			
Crescent Fire.....	100	77	85
Factors and Traders Ins..	100	98½	99
Firemen's.....	50	65½	....
Germania Ins Co.....	100	121	130
Home Fire.....	100	124	....
Home Ins.....	40	22½	26
Hope Ins.....	100	162½	107
Mechanics'.....	50	67	....
Merchants Mutual.....	100	66	75
Mechanics and Traders..	100	104½	108
N Orleans Ins Ass.....	30	27	....
N Orleans Ins Co.....	50	42	47
People's Ins.....	25	17½	....
Southern Mutual Insurance.	100	124	130
Southern Ins Co.....	100	92	99
Tentonia.....	100	120	130
Chemins de fer urbains.			
Carrollton.....	100	98	100
Crescent City.....	100	76½	80
Canal and Claiborne.....	100	....	....
New Orleans City.....	100	101¾	102½
Orleans.....	50	42	45
St Charles Street.....	50	74	80
Actions diverses.			
Bienville Oil Works Co..	100	....	70
C C Sugar Refinery.....	100	....	....
C C Slaughtering House..	50	....	....
Imp Boulard Wheelmen....	100	20	24
Jefferson City Gas Light Co.	100	....	....
Louisiana Sugar Co.....	50	12½	17
La Sugar Refining Co....	100	....	....
La Oil Co.....	100	95	....
Mutual Cemetery Ass.....	100	....	....
N O Gas Light Co.....	100	71	72
N O Waterworks Co.....	100	46	47
Planters Cresent Oil Co.	100	....	....
Sugar Refining Co.....	100	....	....
Boat or Mfg & Exporting Co.	100	....	....
Southwestern Brush Elec Lte Light Co.....	100	....	70
Bons d'Etat.			
Louisiane 4s.....	....	73⅜	74
" Three (Baby bonds.	....	49½	51
Bons de ville.			
Premium.....	....	93⅜	95⅛
Premium new consolen.....	....	....	....
Privilège on Premiums City 5's.....	....	....	....
Consolidated 6's.....	....	....	....
Crescman.....	....	105	107
Consolidated Extended..	....	104	106
Crescman.....	....	101	102
Extended 6's.....	....	101	102
Railroad.....	....	....	....
Waterworks.....	....	....	....
Park.....	....	....	....
City 6 0[illegible] certificates.....	....	101	102
City 6 0[illegible] Consol Coup	....	102	103½
Bons divers.			
U S 4 0[illegible].....	1223⅛	....	....
Canal & Claib. St RR mort.	....	....	....
New Orleans & Louis & Chirazo RR.....	....	....	....
Jackson RR 1st mort.....	....	....	....
Jackson RR 2d mort. coup.	....	....	....
Jackson RR 2d mort. scrip	....	....	....
Morgan & L & T 1st gold mort.	....	....	....
N O Pacific RR 1st gold mort.	....	....	....
N O Charles RR 1st mort.....	....	....	....
Crescent City 1st.....	....	....	....
N O City RR Co mort.....	1134⅜	....	....
St Charles RR 1st mort. 1's	....	....	....
N O Waterworks Co mort....	106⅜	109	....
La Ice Mfg Co mort.....	100⅜	....	....
Levee Bd. Cotton Press mort.	....	....	....
Certificats de reconvrance.			
State Warrants Certificates.	....	....	....
State Warrants Ordin. 1884	46	....	....
do do do 1885..	67	70	....
Police Cts.....	....	....	....
School Cts.....	61	....	....
City Scrip, old.....	76	....	....
" new.....	61	....	....
Jan. In. Cts. on State Consols.	....	....	....
Cts émis en vertu de l'acte 93 de 1880.....	....	....	....
Unpaid State Coupons No 12 (janv. 1 1880).....	....	12½	15½
Unpaid State Coupons prior to No 12.....	....	....	....
Unpaid City Coupons.....	....	....	....
Half paid Coupons.....	....	....	....
State School Warrants.....	....	....	....

1 Avec dividende. 2 Sans dividende.
3 Avec coupon. 4 Sans coupon.
5 Crescman's Issue. 6 New Stock.
*Pour moins de $5000 et plus de $1000

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nos cotes pour les marchés de pays et étrangers sont prises des dépêches, et nos statistiques de coton nous viennent du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHÉ DE LA NLLE-ORLEANS.

SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 150 balles, comprenant —— balles après 2:30 p. m. hier.
Le marché est [illegible]
Les cotons tachés sont de ½ à ⅝c plus basque les cotons blancs.
Délivré sur contrats, —— balles.

	Même jour la semaine dernière	Hier	Aujourd'hui
Low Ordinary..	6¼	6¼	6¼
Ordinary.....	7¼	7¼	7¼
Good Ordinary..	8¼	8¼	8¼
Low Middling..	8⅝	8⅝	8⅝
Middling.....	9	9	9
Good middling.	9 9[illegible]	9 9[illegible]	9 9[illegible]
Middling Fair.	10	10	10
Fair.....	10⅝	10⅝	10⅝

Nous trouvons cette dépêche dans le *Journal des Débats* du 24 octobre :

—Rome, le 23 octobre :

On annonce comme imminent l'envoi à Madrid et à Berlin d'un projet de médiation du Pape.

Un journal de Paris raconte une touchante histoire qui prouve que les employés du Mont-de-Piété en France sont plus sensibles qu'on ne le croit aux misères de leurs semblables :

Une petite fille de douze ans, cachant un objet dans son tablier, se présente dans un bureau auxiliaire.

—Qu'avez vous ? lui demande l'employé.

La pauvrette croit qu'on s'informe de ce qui l'amène au Mont-de-Piété. Elle répond naïvement, et en retenant ses larmes.

—Papa est malade, maman aussi. Le pharmacie m'a demandé 2[illegible] francs pour un sirop, alors j'ai pensé.....

—Ce n'est pas cela, mon enfant ; que venez-vous engager ?

—Ça, monsieur, si vous voulez bien....

Et, ouvrant son tablier, elle tendit sa pomme.

L'employé fut ému, et sans s'étondre la prisée, dit à l'enfant :

—Cinq francs, accepter-vous ?

On n'avait pas encore songé à cela en France ! Il est question de créer, à Edimbourg, des omnibus de grandeur ordinaire, tout semblables aux omnibus déjà existants, mais différant cependant en ceci : les appartements intérieurs entre les places pourront être enlevées à volonté, et deux places pourront ainsi n'en faire qu'une.

De cette façon, les gens obèses pourront désormais prendre l'omnibus et se faire réduire à leur aise, en payant toutefois le double du prix ordinaire.

Cette amélioration s'impose à l'attention des édiles parisiens. On assure d'ailleurs que M. Francisque Sarcey, qui demeure rue de Douai, et M. Daubray, qui voyage beaucoup sur la ligne de Vincennes, ont déjà envoyé une pétition dans ce sens au conseil municipal, et demandent que des voitures du modèle adopté à Edimbourg soient imposées le plus tôt possible sur les lignes Batignolles-Cluchy Odéon et Madeleine-Bastille.

A la dernière soirée de la baronne Burdett Coutts, à Londres, Mme A. Patti avait chanté plusieurs morceaux, entre autres le grand air de *Don Juan*. Quand elle eut terminé, une petite dame d'âge mûr s'approcha de la diva et la félicita à propos de tous les morceaux, sauf celui de Mozart, qui lui avait paru quelque peu emporté.

—Afin que vous ne croyiez pas que je vous parle comme un aveugle des couleurs, dit la petite dame, je vous dirai que je me nomme Jenny Lynd.

Mme Patti fit la grimace ; puis, se ravisant bien vite, elle ajouta : "Ah ! je sais, vous avez été une célèbre cantatrice ; notre grand-père, nous a souvent parlé de vous."—Jenny Lynd ne jugea pas à propos d'ajouter une syllabe : elle s'inclina et s'éloigna.

Une amusante fantaisie sur les noms des quartiers de Paris à propos des dernières élections.

La scène se passe au comité général de la Seine.

Un orateur.—Citoyens, les adhésions des différents quartiers nous arrivent. Déjà, nous avons la "Santé", demain nous aurons la "Bourse", Montmartre, qui seront, dans ce "